



École supérieure
du professorat
et de l'éducation
Académie de La Réunion

Module SUFP CRPE

Réunion de rentrée 2016-2017

Maryvette Balcou-Debussche, directrice adjointe
Nathalie Daval, responsable pédagogique du module
ESPE Réunion

27 août 2016

Présentation du module

Trois groupes :

- groupe nord journée : 9h-16h + options 17h - 20h et/ou samedi matin ;
- groupe nord soirée : 17h-20h et samedi matin ;
- groupe sud journée : 9h-16h + options 17h-20h et/ou samedi matin, nord.

Présentation du module

Trois groupes :

- groupe nord journée : 9h-16h + options 17h - 20h et/ou samedi matin ;
- groupe nord soirée : 17h-20h et samedi matin ;
- groupe sud journée : 9h-16h + options 17h-20h et/ou samedi matin, nord.

Quatre disciplines :

- français (66h - /40) ;
- mathématiques (66h - /40) ;
- EPS (30h - /40) ;
- CSE (30h - /60).

Présentation du module

Trois groupes :

- groupe nord journée : 9h-16h + options 17h - 20h et/ou samedi matin ;
- groupe nord soirée : 17h-20h et samedi matin ;
- groupe sud journée : 9h-16h + options 17h-20h et/ou samedi matin, nord.

Quatre disciplines :

- français (66h - /40) ;
- mathématiques (66h - /40) ;
- EPS (30h - /40) ;
- CSE (30h - /60).

Quatre options (30h - /60) :

- sciences ;
- HG-ICM ;
- arts visuels ;
- musique.

Équipe pédagogique

	Groupe 1 journée nord	Groupe 2 soirée nord	Groupe 3 journée sud
Français	P. Blanchet	A. Gouin	C. Leleu / C. Vidalou
Maths	N. Daval	M. Bénard	C. Tufféry
EPS	P. Arville	P. Arville	B. Sabatier
CSE	D. Mégret	A. Si Moussa	A. Si Moussa
Sciences	F. Guénebaud		
HG-ICM	O. Roux		
Arts visuels	D. Pérez		
Musique	É. Flochon		

Calendrier CRPE 2017

- Inscription par Internet : jeudi 8 septembre 2016 \Rightarrow jeudi 13 octobre 2016.

Calendrier CRPE 2017

- Inscription par Internet : jeudi 8 septembre 2016 \Rightarrow jeudi 13 octobre 2016.
- Épreuve écrite de français : jeudi 20 avril 2017.
- Épreuve écrite de mathématiques : vendredi 21 avril 2017.

Calendrier CRPE 2017

- Inscription par Internet : jeudi 8 septembre 2016 ⇒ jeudi 13 octobre 2016.
- Épreuve écrite de français : jeudi 20 avril 2017.
- Épreuve écrite de mathématiques : vendredi 21 avril 2017.
- Groupement 1 : académies d'Amiens, Caen, Lille, Nancy-Metz, Reims, Rennes, La Réunion, Rouen, Strasbourg, Paris, Créteil, Versailles.
- Site officiel : <http://www.education.gouv.fr>

Site de l'ESPE, onglet « formations » puis « modules de préparation PE ».
<http://espe.univ-reunion.fr/formations/modules-de-preparation-pe/>



Les résultats

	Réunion			Module		
	Postes	Inscrits	Ratio	Inscrits	Admissibles	Admis
Total				67	49%	33%
Externe	180	1969	9%	42	71%	48%
Autres	25	772	3%	15	20%	13%

Après le concours. . .

j'ai réussi le concours CRPE et j'ai validé un master 1

Je continue en master 2 MEEF :

Après le concours. . .

j'ai réussi le concours CRPE et j'ai validé un master 1

Je continue en master 2 MEEF :

- je deviens alors PES et j'ai une classe en responsabilité à mi-temps ;

Après le concours. . .

j'ai réussi le concours CRPE et j'ai validé un master 1

Je continue en master 2 MEEF :

- je deviens alors PES et j'ai une classe en responsabilité à mi-temps ;
- je suis payé plein temps par l'académie (mon employeur) ;

Après le concours. . .

j'ai réussi le concours CRPE et j'ai validé un master 1

Je continue en master 2 MEEF :

- je deviens alors PES et j'ai une classe en responsabilité à mi-temps ;
- je suis payé plein temps par l'académie (mon employeur) ;
- je dois valider ma deuxième année de master MEEF ;

Après le concours. . .

j'ai réussi le concours CRPE et j'ai validé un master 1

Je continue en master 2 MEEF :

- je deviens alors PES et j'ai une classe en responsabilité à mi-temps ;
- je suis payé plein temps par l'académie (mon employeur) ;
- je dois valider ma deuxième année de master MEEF ;
- je dois obligatoirement soutenir un mémoire de recherche ;

Après le concours. . .

j'ai réussi le concours CRPE et j'ai validé un master 1

Je continue en master 2 MEEF :

- je deviens alors PES et j'ai une classe en responsabilité à mi-temps ;
- je suis payé plein temps par l'académie (mon employeur) ;
- je dois valider ma deuxième année de master MEEF ;
- je dois obligatoirement soutenir un mémoire de recherche ;
- je dois obligatoirement valider mon UE de LVE pour obtenir mon diplôme de master.

Après le concours. . .

j'ai réussi le concours CRPE et j'ai déjà un master non MEEF ou j'ai réussi un concours pour lequel il n'y a pas de condition de diplôme de master

Je continue en parcours de formation professionnalisante (DU1) :

Après le concours. . .

j'ai réussi le concours CRPE et j'ai déjà un master non MEEF ou j'ai réussi un concours pour lequel il n'y a pas de condition de diplôme de master

Je continue en parcours de formation professionnalisante (DU1) :

- je suis PES et j'ai une classe en responsabilité à mi-temps ;

Après le concours. . .

j'ai réussi le concours CRPE et j'ai déjà un master non MEEF ou j'ai réussi un concours pour lequel il n'y a pas de condition de diplôme de master

Je continue en parcours de formation professionnalisante (DU1) :

- je suis PES et j'ai une classe en responsabilité à mi-temps ;
- je suis payé plein temps par l'académie (mon employeur) ;

Après le concours. . .

j'ai réussi le concours CRPE et j'ai déjà un master non MEEF ou j'ai réussi un concours pour lequel il n'y a pas de condition de diplôme de master

Je continue en parcours de formation professionnalisante (DU1) :

- je suis PES et j'ai une classe en responsabilité à mi-temps ;
- je suis payé plein temps par l'académie (mon employeur) ;
- je dois valider mon année de DU1 ;

Après le concours. . .

j'ai réussi le concours CRPE et j'ai déjà un master non MEEF ou j'ai réussi un concours pour lequel il n'y a pas de condition de diplôme de master

Je continue en parcours de formation professionnalisante (DU1) :

- je suis PES et j'ai une classe en responsabilité à mi-temps ;
- je suis payé plein temps par l'académie (mon employeur) ;
- je dois valider mon année de DU1 ;
- je dois réaliser un écrit professionnel réflexif en groupe ;

Après le concours. . .

j'ai réussi le concours CRPE et j'ai déjà un master non MEEF ou j'ai réussi un concours pour lequel il n'y a pas de condition de diplôme de master

Je continue en parcours de formation professionnalisante (DU1) :

- je suis PES et j'ai une classe en responsabilité à mi-temps ;
- je suis payé plein temps par l'académie (mon employeur) ;
- je dois valider mon année de DU1 ;
- je dois réaliser un écrit professionnel réflexif en groupe ;
- je dois obligatoirement valider mon UE de LVE pour obtenir mon diplôme de DU (et ma titularisation).

Après le concours. . .

j'ai réussi le concours CRPE et j'ai déjà un master MEEF

Je continue en parcours de formation professionnalisante (DU2) :

Après le concours. . .

j'ai réussi le concours CRPE et j'ai déjà un master MEEF

Je continue en parcours de formation professionnalisante (DU2) :

- je suis PES et j'ai une classe en responsabilité à mi-temps ;

Après le concours. . .

j'ai réussi le concours CRPE et j'ai déjà un master MEEF

Je continue en parcours de formation professionnalisante (DU2) :

- je suis PES et j'ai une classe en responsabilité à mi-temps ;
- je suis payé plein temps par l'académie (mon employeur) ;

Après le concours. . .

j'ai réussi le concours CRPE et j'ai déjà un master MEEF

Je continue en parcours de formation professionnalisante (DU2) :

- je suis PES et j'ai une classe en responsabilité à mi-temps ;
- je suis payé plein temps par l'académie (mon employeur) ;
- je dois valider mon année de DU2 (dispositif de formation dans lequel analyses de pratique et pratiques interdisciplinaires seront prédominantes) ;

Après le concours. . .

j'ai réussi le concours CRPE et j'ai déjà un master MEEF

Je continue en parcours de formation professionnalisante (DU2) :

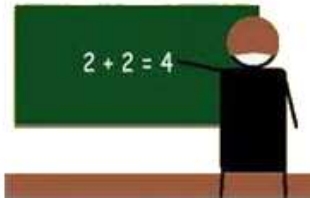
- je suis PES et j'ai une classe en responsabilité à mi-temps ;
- je suis payé plein temps par l'académie (mon employeur) ;
- je dois valider mon année de DU2 (dispositif de formation dans lequel analyses de pratique et pratiques interdisciplinaires seront prédominantes) ;
- je dois réaliser un écrit professionnel réflexif en groupe.

Intervention des formateurs... maths

Ce qui est écrit au tableau



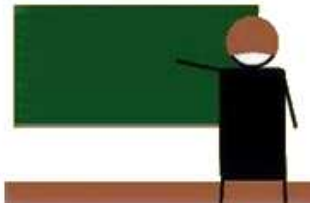
Ce que le prof veut dire

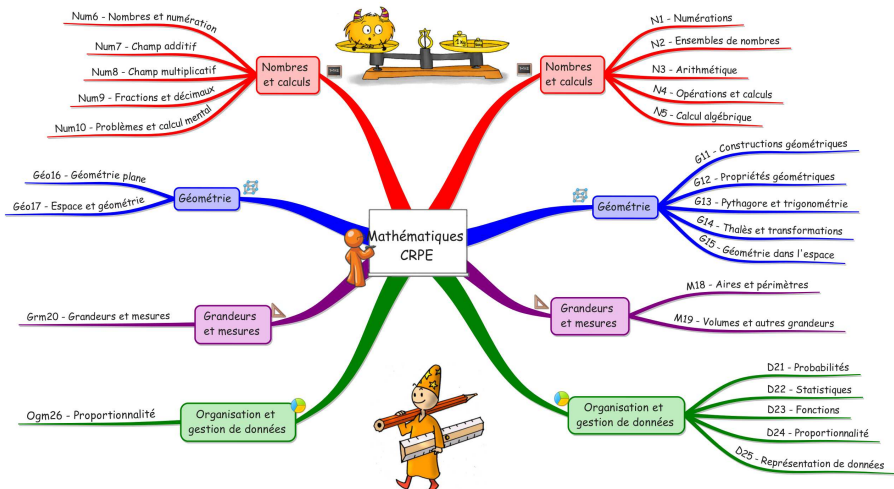


Ce que l'étudiant voit



Ce que l'étudiant retient





Kit de survie pour le CRPE en mathématiques

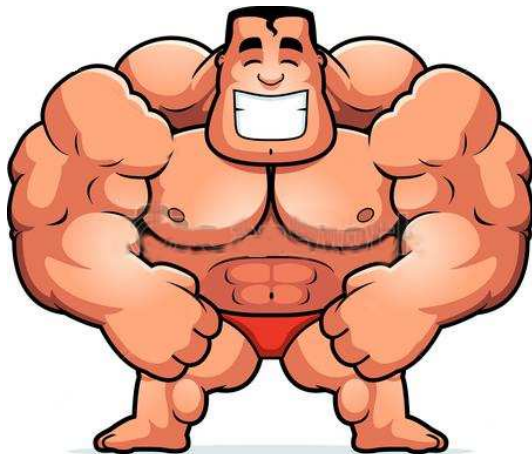
NATHALIE DAVAL
Formatrice en mathématiques
ESPE-IREM RÉUNION



Intervention des formateurs... CSE



Intervention des formateurs... EPS



Intervention des formateurs... Musique

